
PEPR PROPSY – "Psychiatrie de précision"- Webinaire

Date : 26 août 2026

AAP PROPSY

Directeur du programme : Professeur Marion Leboyer
Responsable d'action ANR : Jean-Claude Dussaule
Chargée de Projets Scientifiques ANR : Coralie Assailly

Calendrier de l'appel à projets

Appel à projets en 1 phase



Ouverture :
24/06/2026 à 09:00 CEST

Fermeture :
10/11/2026 à 11:00 CET

→ Evalués par un **comité international ANR**

Critères de recevabilité des dossiers

Projets complets – 10/11/2026 à 11h

- Document de **15 pages** maximum
- Annexe financière (version Excel et **signée** par tous les partenaires, y compris sans demande de financement)
- Durée
 - Études pré-cliniques : entre 24 et 48 mois
 - Études cliniques : entre 36 et 48 mois
 - Études mixtes : entre 36 et 48 mois
- Aide demandée
 - Études pré-cliniques : entre 500 000€ et 800 000€
 - Études cliniques : entre 800 000€ et 1,5M€
 - Études mixtes : 800 000€ et 2M€

Critères de recevabilité des dossiers

Projets complets – 10/11/2026 à 11h

- Critères de recevabilité

1. Le dossier de dépôt doit être déposé **complet** sur le site de dépôt de l'ANR avant la date et l'heure de clôture de l'appel à projets.
2. Le document scientifique du projet doit impérativement **suivre le modèle** disponible sur le site internet de l'appel à projets et être déposé au format PDF non protégé.
3. Les projets auront une durée comprise entre : a. **24 et 48 mois pour l'axe pré-clinique** b. **36 et 48 mois pour les axes clinique et mixte.**
4. Le montant de l'aide demandée devra être d'un montant : a. **minimum de 500 000€ et maximum de 800 000€ pour l'axe pré-clinique** b. **minimum de 800 000€ et maximum de 1 500 000€ pour l'axe clinique** c. **minimum de 800 000€ et maximum de 2 000 000€ pour l'axe mixte**
5. Un même **responsable de projet ne pourra être porteur que d'un seul projet.**
6. L'**établissement coordinateur** doit être un établissement **français** d'enseignement supérieur et de recherche, un organisme de recherche ou une fondation de coopération scientifique.
7. Pour les projets des **axes clinique et mixtes**, les projets de recherche sont nécessairement **collaboratifs**, avec un minimum de deux structures françaises de recherche différentes.
8. Sont exclus également les projets qui causeraient un préjudice important du point de vue de l'environnement au sens de l'article 17 du règlement européen sur la taxonomie.

Critères de recevabilité des dossiers

Projets complets – 10/11/2026 à 11h

Consortium

- Etablissement coordinateur : **établissement français de l'enseignement supérieur et de la recherche**
- Partenaires :
 - **ORDC : éligibles** à la demande d'aide (catégorisation à vérifier pour les instituts techniques, associations, établissements privés à activité de recherche..)
 - Entreprises et établissements étrangers : non éligibles à l'aide
 - Apport obligatoire pour chaque partenaire

Pour toute demande concernant le dépôt, l'éligibilité des partenaires (instituts, associations, ...) :

PEPR-PROPSY@anr.fr

Thématiques de l'appel à projets

Thématique 1 – études pré-cliniques

Le but de cet axe est de financer des **études pré-cliniques** (modèles animaux, organoïdes, iPSC ...) visant à explorer les mécanismes physiopathologiques sur les troubles ciblés par le PEPR PROPSY (troubles bipolaires, dépressions récurrentes, troubles psychotiques, troubles du spectre de l'autisme).

Les études pourront porter sur les dimensions explorées dans la cohorte French Minds (neurodéveloppement, troubles du sommeil, anhédonie, anomalies immuno-métaboliques, auto-immunes, anomalies sensorielles, flexibilité cognitive, comportements suicidaires, impulsivité, résistance thérapeutique) et / ou sur les formes cliniques homogènes identifiées.

Les projets de recherche attendus peuvent être **mono-partenaires** ou **collaboratifs**.

→ Le montant de l'aide allouée à chaque projet sera compris entre **500 000€** et **800 000€**

→ La durée des projets sera comprise entre **24 et 48 mois**.

Thématiques de l'appel à projets

Thématique 2 – études cliniques

Cet axe financera des projets destinés à **identifier et/ou valider des biomarqueurs uni ou multimodaux** à partir de bases de données existantes ou en cours de constitution et/ou à **réaliser des essais cliniques visant à tester et/ou valider des stratégies thérapeutiques ciblées** sur des sous-groupes homogènes de patients afin de contribuer à la construction d'une **psychiatrie de précision**.

- Les biomarqueurs pourront être **diagnostiques, pronostiques ou prédictifs**. Dans ce cadre, le recours à **l'intelligence artificielle** et au **machine learning** est encouragé.
- Les essais cliniques auront comme objet de tester et/ou de valider des biomarqueurs de **stratification, de prédiction ou pronostiques** et/ou d'**évaluer l'efficacité**, dans des sous-groupes homogènes de patients de **stratégies thérapeutiques ciblées** : médicamenteuses, de neurostimulation, d'outils digitaux, d'interventions ciblant les styles de vie, de thérapies psycho-comportementales.
- Les projets pourront également porter sur des **essais cliniques in silico** ou des **nouvelles méthodes d'analyse** comme l'IA

Thématiques de l'appel à projets

Thématique 2 – études cliniques

Il est essentiel que les jeux de données mobilisés soient **identifiés et documentés** au moment du dépôt.

Les patients inclus devront présenter **au moins un des troubles d'intérêt du PEPR PROPSY** (troubles bipolaires, dépressions résistantes, troubles psychotiques, troubles du spectre de l'autisme). Les projets **transdiagnostiques** seront évalués positivement.

Les projets pourront cibler des populations adultes et/ou enfants/adolescents dès lors qu'elles sont stratifiées pour répondre à la question posée dans le contexte de la **psychiatrie de précision**.

Les projets de recherche attendus seront nécessairement **collaboratifs** (minimum 2 structures françaises de recherche différentes).

→ Le montant de l'aide allouée à chaque projet sera compris entre **800 000€** et **1 500 000€**

→ La durée des projets sera comprise entre **36 et 48 mois**.

Thématiques de l'appel à projets

Thématique 3 – études mixtes

Cet axe vise à soutenir des projets de psychiatrie de précision comportant **une partie préclinique, une partie clinique et pouvant avoir un impact translationnel.**

Les projets attendus devront permettre :

- une **transposition ou une validation** de mécanismes, de biomarqueurs, de signatures multimodales ou de cibles thérapeutiques **identifiés en préclinique** dans des populations humaines,
- ou inversement, favoriser le **développement de modèles précliniques dérivés d'observations cliniques.**

L'interdisciplinarité et l'intégration d'associations de patients sont encouragées.

Le projet devra se centrer sur les **pathologies d'intérêt du PEPR PROPSY** (troubles bipolaires, troubles psychotiques, dépressions récurrentes, troubles du spectre de l'autisme) et pourra porter sur des dimensions **transnosographiques** et/ou sur des **formes cliniques homogènes** des pathologies précitées.

Thématiques de l'appel à projets

Thématique 3 – études mixtes

Les projets pourront notamment inclure :

- Des **analyses croisées** de données issues de cohortes humaines et de modèles expérimentaux ;
- Des **essais cliniques** ;
- Le développement ou l'adaptation de **pipelines analytiques**, incluant intelligence artificielle, analyse de données multimodales... ;
- Des **études in silico** ;
- Le développement d'une **technologie** appliquée à la recherche clinique

Les projets **transdiagnostiques** seront évalués positivement.

Les projets de recherche attendus seront nécessairement **collaboratifs** (minimum 2 structures françaises de recherche différentes).

→ Le montant de l'aide allouée à chaque projet sera compris entre **800 000€** et **2 000 000€**

→ La durée des projets sera comprise entre **36 et 48 mois**.